Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 035-213501356-20260115-01052026-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2026

**Date de convocation :** 9 janvier 2026
**Date d'affichage de l'ordre du jour** : 9 janvier 2026

**Nombre de conseillers** :
**en exercice** : 17
**présents** : 15
**votants** : 15

**L'an deux mil vingt-six, le quinze janvier, à vingt heures quinze minutes, le Conseil municipal de la commune d'Irodouër étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur LE BOUQUIN Mickaël, Maire.**
**Étaient présents** : M. Mickaël LE BOUQUIN, M. Thomas LE MONS, Mme Charlotte FAILLÉ, M. Bruno CARTIER, Mme Marie CARESMEL, M. Fabrice BIZETTE, Mme Marie Yvonne LESVIER, M. Alain BUISSON, M. Frédéric TEXIER, M. Wilfried LE ROUZÈS, Mme Marie-Laure PEZZOLA, Mme Laëtitia DELAHAYE, M. François GAUTIER, M. Benoît DASSÉ, M. Cédric ALIX.
**Étaient représentés** : /
**Étaient excusées** : Mme Vanessa JUSSIENNE, Mme Anaëlle GOUGEON.
Le Conseil municipal a choisi Monsieur Alain BUISSON comme secrétaire.

**Délibération n° 01-05-2026**
**Objet : Contrats d'assurances 2026**

Considérant que le contrat d'assurance auprès de la compagnie Allianz pour l'exercice 2025, a été conclu par procédure de gré à gré suite à un appel d'offres infructueux et déclaré sans suite en 2024 ;
Considérant l'avis de Collectiv Assur, confirmant que le marché des collectivités locales est tendu et que peu d'acteurs sont en mesure de proposer un programme d'assurance complet, et recommandant de maintenir le programme en cours pour garantir la continuité de la couverture ;

Le contrat prévoit un renouvellement tacite annuel, avec un préavis d'un mois pour toute résiliation. Compte tenu de l'augmentation de la cotisation pour l'exercice 2026, fixée à 21 517,37 € TTC (20 288.96 € TTC en 2025), il apparaît nécessaire de formaliser ce renouvellement par une délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
AUTORISE le renouvellement du contrat d'assurance auprès de la compagnie Allianz pour l'exercice 2026,
APPROUVE le montant de la cotisation annuelle 2026 de 21 517.37 € TTC,
DONNE tous pouvoirs au maire pour signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,
Signé, Le Maire,
Mickaël LE BOUQUIN.